

REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA CULTURE, DU GENRE
ET DU CADRE DE VIE

25/11
Dakar, le 16 juin 2011

**ATELIER DE PARTAGE ET DE VALIDATION DE LA LETTRE DE
POLITIQUE DU SECTEUR DE LA CULTURE**

DAKAR, HÔTEL SAVANA, 27-28 JUIN 2011

PROJET DE TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En adéquation avec les orientations internationales auxquelles il a souscrit et pour permettre la mise en œuvre efficiente de sa politique nationale dans tous les domaines, l'Etat du Sénégal a décidé de l'élaboration et de la mise en œuvre de lettres de politiques dans tous les secteurs de la vie nationale

Ces documents de politique sectorielle, de stratégie et de planification à court, moyen et long terme, doivent permettre de répondre notamment aux nouvelles orientations de planification, de gestion axée sur les résultats et de bonne gouvernance. Ce qui induit l'adoption d'une démarche projet, la prise en compte de la mesure de la performance, de la reddition de compte par les méthodes du suivi/évaluation.

C'est dans cette perspective qu'un projet de Lettre de Politique du Secteur de la Culture a été élaboré par le Ministère de la Culture, du Genre et du Cadre de Vie, pour répondre avec rationalité aux défis immenses du secteur culturel marqué notamment par des progrès très significatifs en terme de réalisation d'infrastructures et de dynamisme de la création et de l'expression culturelles, mais en butte notamment à des contraintes d'ordres structurel et stratégique dont les plus remarquables sont relatives à la faiblesse de la connaissance du secteur et de son pilotage stratégique, à la prédominance de l'informel, à l'insuffisance du financement, etc.

Le processus d'élaboration de la Lettre de Politique du Secteur de la Culture, a eu comme acteurs principaux le comité technique installé à cet effet au sein du Ministère de la Culture, les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances, les acteurs et professionnels de la culture en tant que premiers partenaires de l'institution et bénéficiaires directs de la politique culturelle.

L'élaboration de la LPS a été marquée par un souci de partage à toutes les étapes. C'est dans cet esprit qu'a été convoqué le présent atelier de partage et de validation ouvert aux structures précitées, mais aussi à d'autres partenaires institutionnels (Etat, représentation nationale, collectivités locales, secteur privé).

L'atelier constitue une étape importante de l'examen technique de la LPS avant son adoption finale par les autorités politiques.

II. OBJECTIF

Partager et valider la lettre de politique du secteur de la culture avec tous les acteurs, dans la perspective de son adoption.

III. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue des travaux, il est attendu :

- un diagnostic exhaustif du secteur de la culture ;
- des propositions précises de contenu pour les projets d'objectifs stratégiques (OS) de la culture ;
- des recommandations susceptibles de faciliter l'élaboration d'un plan d'action (programmes/projets).

IV. FORMAT

Les travaux, qui se tiennent sur deux (2) jours, sont organisés en trois (3) groupes dont les thématiques correspondent aux projets d'objectifs stratégiques du document de la LPS.

V. ORGANISATION DES TRAVAUX

Groupe 1

Accroître le volume et la qualité de la production culturelle

Groupe 2

Accentuer la décentralisation culturelle

Groupe 3

Renforcer le pilotage sectoriel

VI. PARTICIPATION

- a) Structures publiques nationales
- b) Associations et Organisations professionnelles d'acteurs culturels
- c) Organisations patronales et Secteur privé